www.conseilscitoyens.fr [1]

La création des conseils citoyens, composés à parité d'habitants et d'acteurs locaux, s'appuie sur les propositions du rapport « Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires » remis par Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mechmache au ministre délégué à la ville le 8 juillet 2013. Les conseils citoyens doivent favoriser l'expression de la parole des habitants des quartiers, notamment ceux qui sont éloignés des processus traditionnels de participation, ainsi que la prise en compte de leur expertise d'usage dans le cadre de la politique de la ville. Ils ont vocation à participer pleinement à la gouvernance des contrats de ville en étant partie prenante de la démarche contractuelle, à chacune de ses étapes (élaboration, mise en œuvre, suivi, puis évaluation), et sur l'ensemble de ses volets, y compris en matière de renouvellement urbain.
La plate-forme d'animation est gérée par la fédération des centres sociaux.

URL source (modified on 19/04/2018 - 09:26): http://pol-ville.cget.gouv.fr/node/6840?destination=node
Liens
[1] http://pol-ville.cget.gouv.fr/content/wwwconseilscitoyensfr